



Françoise Grossetête



Compte-rendu de session plénière du Parlement – octobre II 2016

Le fait de la semaine

Après le blocage de la Wallonie, la Belgique est enfin parvenue, le jeudi 27 octobre, à trouver un accord sur le traité de libre-échange entre l'UE et le Canada, ce qui pourrait permettre aux Européens de le signer. Françoise Grossetête se réjouit de ce revirement de situation car elle considère que cet accord permettra aux entreprises françaises et européennes de diversifier leurs débouchés à l'international.

« Défendre le CETA, c'est défendre notre agriculture de qualité et promouvoir le savoir-faire de nos terroirs. Je suis fière de nos indications géographiques, comme nos fromages, qui contribuent au rayonnement de la France et dont un certain nombre seront reconnues par le Canada. Dans le contexte de crise que nous connaissons, l'Europe ne peut pas prendre le risque de fragiliser sa politique commerciale. C'est une question de crédibilité vis à vis de nos partenaires internationaux ».

Stratégie spatiale : un grand pas pour les Européens !

La Commission a publié mercredi 26 octobre sa stratégie spatiale pour l'Union européenne. Une excellente nouvelle pour Françoise Grossetête qui défend depuis longtemps l'adoption d'une vraie vision en la matière pour défendre notre autonomie d'accès à l'espace, mieux utiliser toutes les données spatiales et soutenir financièrement la base de Kourou en Guyane française.

« Les applications développées à partir des données spatiales sont très concrètes, que ce soit dans la météorologie, les télécommunications dont l'accès à internet, la télé éducation, la télémédecine, l'information et la gestion des crises humaines ou naturelles, le positionnement et la navigation, l'observation des océans ou la gestion des flux migratoires. Il faut donc que l'Europe soit à la pointe du secteur spatial! » a-t-elle déclaré.

« C'est également une excellente nouvelle pour la France : avec un tiers des emplois et plus de la moitié du chiffre d'affaire, notre pays est le champion européen du spatial » a conclu la députée.

Protection des consommateurs

Le Parlement a adopté mercredi 26 octobre une résolution demandant à la Commission européenne de présenter des mesures législatives pour fixer une teneur limite en acides gras trans dans les aliments de production industrielle. Souvent présentes en grande quantité dans les plats préparés et les aliments transformés, ces graisses insaturées sont à l'origine de risques accrus de maladies cardiovasculaires, de diabète ou de cancers. Les États-Unis ont d'ores et déjà prévu d'interdire ces acides gras dans les aliments à partir de mi-2018.

Selon Françoise Grossetête *« les acides gras trans représentent un risque pour la santé publique et les mesures d'étiquetage en vigueur se sont révélées inefficaces pour réduire leur consommation »*. La députée estime donc qu' *« il est urgent d'instaurer une teneur limite qui permette de vraiment protéger les consommateurs »*.

Toutefois, elle a tenu à préciser qu'une telle limite ne devait concerner que les acides gras de production industrielle : « *il n'est pas question de stigmatiser les produits agricoles comme le lait ou la viande, dans lesquels les acides gras sont naturellement présents* ».

Vote du budget

La position du Parlement européen sur le budget 2017 a été adoptée mercredi à Strasbourg. Les députés ont défendu une contribution sensiblement supérieure à celle proposée par les États membres, réclamant 160,7 milliards d'euros d'engagements plutôt que 156,4 milliards.

« *L'Union européenne doit disposer d'un budget à la hauteur des défis majeurs qu'elle doit aujourd'hui affronter. Les États membres, si prompts à dénoncer l'immobilisme ou l'inaction de l'Europe, sont aussi les premiers à lui refuser les moyens nécessaires pour avancer* » a regretté Françoise Grossetête.

Il faut savoir qu'en règle générale, seulement 6% du budget est utilisé pour l'administration et les dépenses de fonctionnement, et 13-14% pour le financement des politiques européennes. Tout le reste revient aux États-membres, par exemple à travers les fonds structurels ou la Politique Agricole Commune.

Le chiffre de la semaine

513 : c'est le nombre de jeunes français qui sont partis en Service Volontaire Européen à l'étranger en 2015.

Rapport In't Veld : une atteinte au principe de subsidiarité

Françoise Grossetête s'est opposée au rapport présenté par la députée néerlandaise Sophia In't Veld appelant la Commission à créer un mécanisme de l'Union européenne contraignant pour faire respecter la démocratie, l'état de droit et les droits fondamentaux dans tous les États membres.

« *Le principe de subsidiarité auquel je tiens pour que l'Europe soit efficace est remis en cause dans ce rapport* » a déclaré la députée européenne.

« *Certes, il est indispensable de garantir la démocratie et les libertés fondamentales en Europe mais la méthode prescrite n'est pas la bonne ! En l'occurrence, la mise en place d'un mécanisme d'évaluation et de sanction de tous les États membres dans le domaine des droits fondamentaux outrepassé les compétences européennes. Chaque État membre exerce un contrôle démocratique sur son territoire et l'Union européenne n'a aucun mandat en la matière pour imposer ses choix* » a-t-elle poursuivi.

Retrouvez toutes mes actualités sur
www.francoise-grossetete.eu



Françoise Grossetête

1^{ère} Vice-Présidente du groupe du
Parti Populaire Européen

Députée européenne Les
Républicains Rhône-Alpes, PACA,
Corse

Secrétaire nationale à l'Europe LR

Contactez votre députée

Par courrier

Parlement Européen
60, rue Wiertz
1047 Bruxelles

Fédération Les Républicains du Rhône
48, avenue de Saxe
69006 Lyon

Par téléphone ou fax

Tél. : +3222845952
Fax : +3222849952

Par e-mail

francoise.grossetete@europarl.europa.eu

